

Date de la convocation	4 février 2025
Membres en exercice	181
Présents	72
Représentés	41

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 13 février 2025

n°D20250213 – 08a

**Objet : Acceptation des résultats du budget annexe de l'Eau Potable de la commune de Auterive.
Transfert total de résultats.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant que cette collectivité a transféré la compétence Eau Potable le 01/01/2024 ;

Considérant que dans le cadre de ce transfert, cette collectivité a effectué le bilan de clôture de son budget annexe et en a repris les résultats au sein de son budget principal ;

Considérant que la commune a délibéré le 27 novembre 2024 sur le transfert total de ses résultats ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'accepter le principe du transfert de la totalité de ce résultat ;

Article 2 : d'approuver ce transfert dans la section d'exploitation pour un montant total de + 41 558,01€ (résultat excédentaire) et pour la section d'investissement pour un montant total de + 652 210,01€ (résultat excédentaire) ;

Article 3 : d'intégrer ces montants dans le budget annexe de l'Eau potable de Réseau31 selon la répartition mentionnée ci-dessus.

Résultat du vote	Pour	113	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

